

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 9
Présents : 7
Votants : 7

L'an deux mille six le dix-huit octobre
A vingt heures trente
S'est réuni le Conseil Municipal de LE TRANGER dûment
Convoqué à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Roger
HERVIER, Maire.

Etaient présents : MM. Roger HERVIER, BROCHERIEU
Gilles, BONNAMY Patrick, BEIGNEUX Thierry, JUMEAU
Clovis, Frédéric MATHON, Mme Chantal RAIGNAULT.

Etaient absents : MM. MOREAU Gilles TERRIER

Secrétaire de séance : Frédéric MATHON.

Date de la convocation : 4 octobre 2006.

Objet : LIGNE GRANDE VITESSE LIMOGES-POITIERS.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du
courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil
Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de
ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

S'Oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-
Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau
secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté
l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1,8 million
d'habitants.

Rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres
régionale et départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait
connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à
son territoire.

DEMANDE

- La grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec
l'amélioration et la modernisation de la voie.
- L'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant
l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux
grands pôles de développement économique.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
R. HERVIER



D04

ARRIVÉE
CPDP

13 NOV. 2006

N°

Certifié exécutoire
Transmis à la
Préfecture
Le: 20 octobre 2006

Publié, affiché
Le : 23 octobre 2006

Notifié le
23 octobre 2006

